



6 février 2026

## **Bien-être des familles, urgences pédopsychiatriques et signes religieux**

### *3. Les parents bénévoles à l'école ne peuvent plus porter de signes religieux*

Le ministère de l'Éducation [a confirmé au Devoir](#) que « pour fournir bénévolement des services dans l'école de son enfant [...], le parent doit respecter l'interdiction de port de signe religieux ». Il s'agit d'une disposition prévue par [le projet de loi 94](#), qui a été sanctionné le 30 octobre 2025. Cette mesure affecte les parents d'élèves portant des signes religieux qui souhaitent par exemple faire du bénévolat à la bibliothèque scolaire ou accompagner les élèves lors d'une sortie. Les parents dont les enfants fréquentent une école alternative sont particulièrement touchés, car le bénévolat des parents y est obligatoire. Pour lire l'article du Devoir, [cliquez ici](#).

Par ailleurs, la ministre LeBel [a aussi confirmé](#) que le port de signes religieux est interdit dans les écoles pour les stagiaires en enseignement.

### *2. Les centres de pédopsychiatrie débordés*

Les urgences psychiatriques accueillent de plus en plus de jeunes devant être hospitalisés pour des enjeux graves de santé mentale. Le nombre de visites à l'urgence par année pour des troubles de santé mentale pour des jeunes de moins de 18 ans a presque doublé en 10 ans à Québec. À Montréal, les hospitalisations pour troubles de santé mentale ont augmenté de près de 30% en cinq ans. Pour lire le texte du Journal de Québec, [cliquez ici](#).

### *1. Une enquête pour sonder les parents sur le bien-être de leur famille*

La [troisième édition de l'enquête nationale](#) sur le bien-être des familles québécoises cherche à savoir comment vont réellement les parents et leurs enfants avec des questions portant notamment sur l'usage des écrans, la discrimination et la médication des troubles.

« Est-ce que le jeune qui arrive à la maison se relance immédiatement sur ses électroniques parce qu'il est en manque ou alors est-ce qu'il a développé des aptitudes à se trouver d'autres activités à faire, des choses un peu plus nourrissantes pour lui? » - Mélanie Laviolette, présidente de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ), dans [une entrevue à Radio-Canada](#). C'est le type de questions que la FCPQ, l'Association des comités de parents anglophones et leurs partenaires cherchent à éclaircir, grâce à leur collaboration avec Dre Mélissa Généreux, qui supervise l'enquête.

En [entrevue avec le Devoir](#), Mélanie Laviolette « espère d'ailleurs que le gouvernement québécois, en cette année électorale, étudiera avec attention les résultats de cette enquête, car, « il y a vraiment une mine d'or d'informations là-dedans pour quelqu'un qui veut vraiment s'assurer de pouvoir aider sa population ». »

D'une durée d'environ dix minutes, le questionnaire est ouvert jusqu'au 13 février prochain. Les résultats seront dévoilés en mars. [Cliquez ici](#) pour participer à l'enquête.